



INSCRIPTION

1. Fournir une photocopie de la carte d'identité recto-verso au plus tard le premier jour de l'année scolaire.
2. Pour les élèves qui entrent en 1^{ère} année, les inscriptions sont ouvertes à partir du 19 février. Il faut se munir des documents officiels fournis par la Fédération Wallonie-Bruxelles via l'école fondamentale (formulaire d'inscription à usage unique et volet confidentiel).
3. Pour confirmer l'inscription, le CEB original et l'attestation de la langue suivie au fondamental doivent nous parvenir pour le 5 juillet au plus tard.
4. Remplir le formulaire de l'école secondaire lors de l'inscription (renseignements administratifs, formulaire choix de langue et fiche pour la formation des classes).
5. Remplir les documents complémentaires pour le dossier individuel (fiche médicale, composition de famille et parcours scolaire).

NB : Vers la mi-août, vous recevrez une circulaire d'informations précisant notamment l'organisation de la rentrée : mardi 4 septembre pour les 1^{ères}, mercredi 5 septembre pour les autres niveaux.

HORAIRE D'UNE JOURNEE

Matinée : 8h35 : début des cours (présence des élèves dans l'école dès 8h30 si possible)
10h15 : récréation (15 minutes)
12h10 (1^{ère} et 2^{ème}) ou 13h : pause de midi

Après-midi : 13h (1^{ère} et 2^{ème}) ou 13h50 : début des cours
15h30 ou 16h20 : fin des cours

TRANSPORTS EN COMMUN

TRAIN : arrêt à Haute-Flône

BUS : TEC : lignes 85A - 85B (correspondance avec le Condroz) – 85C – 46 – 49B – 9.

Infotec : 04/361.94.44 www.infotec.be

BOURSES D'ETUDES

Les demandes doivent être introduites via le site internet www.allocations-etudes.cfwb.be

REPAS

Sur les temps de midi, nous proposons des sandwiches frais et variés au prix de 3,00€.
Une fois par semaine, au même prix, des cornets de pâtes les remplacent.

L'achat de tickets est obligatoire pour bénéficier de ce service.

FRAIS SCOLAIRES

- Trois provisions de 50,00 € vous seront réclamées pour cette année scolaire : la première en septembre, la seconde en décembre et la troisième en mars.

Ces avances couvrent :

- les frais de photocopies,
- les activités culturelles, philosophiques ou sportives obligatoires qui s'intègrent dans la formation pédagogique des élèves,
- la location des livres à restituer fin d'année,
- les livres ou cahiers d'exercices achetés via l'école.

En effet, pour permettre la mise en œuvre de son projet pédagogique, l'école vous propose d'acheter ces livres ou cahiers d'exercices à leur coût réel via un achat groupé facultatif.

A cette fin, vous trouverez en annexe la liste des livres utilisés en 1ère année, lors de la rentrée prochaine (cette liste se veut la plus proche possible de la réalité). Si vous souhaitez acquérir ces livres par vos propres soins ou que vous possédez déjà un exemplaire, l'élève devra ramener les livres non nécessaires à l'économat dans le courant du mois de septembre.

- Dans le courant de l'année, plusieurs décomptes informatifs vous seront envoyés afin que vous puissiez avoir une vue claire et détaillée des provisions versées et des frais déjà engagés. Ces décomptes ne seront pas à payer directement mais seront globalisés dans le relevé final.
- Un ajustement final, effectué en fin d'année pour chaque élève, sera glissé dans le **dernier bulletin**.
- Les voyages scolaires obligatoires (peu nombreux) ou facultatifs seront également repris dans ces relevés (une attestation de voyage pour la mutuelle peut être demandée ou nous pouvons compléter celle fournie par l'élève).
- Dans le cadre du cours d'éducation physique, afin de créer une uniformité, nous demandons aux élèves de porter le T-shirt de Flône semblable à celui utilisé à l'école primaire. Il sera obtenu lors du premier cours auprès des professeurs et sera repris sur vos relevés au prix d'environ 5 euros.

Remarques :

- Si un élève égare son journal de classe, un deuxième exemplaire ne lui sera délivré que sur autorisation de la Direction et moyennant paiement.
- Les livres perdus, rendus trop défraîchis ou en retard, seront facturés en partie ou pour la totalité.

LOCATION D'UN CASIER (facultatif)

Le coût de la location d'un casier pour l'année scolaire revient à 30,00 € dont 10,00 € de caution pour la clé. Cette caution sera restituée, en liquide, aux élèves fin juin contre remise de la clé.

Pour les internes, la location est comprise dans le prix de l'internat et seule la caution de 10,00 € doit être versée.

Dès réception de la circulaire (mi-août), il sera possible de réserver celui-ci moyennant paiement sur le compte.

Les casiers seront attribués début septembre par ordre d'arrivée des paiements.